CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 13 juin 2022 par le Ministre-Président, Ministre des Pouvoirs locaux et des Finances de la Communauté germanophone sur un avant-projet de décret 'zur Zustimmung zu dem Übereinkommen nr. 190 über die Beseitigung von Gewalt und Belästigung in der Arbeitswelt, angenommen durch die Allgemeine Konferenz der Internationalen Arbeitsorganisation zu ihrer hundertachten Tagung zu Genf am 21. Juni 2019', portant le numéro 71.690/4 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 21 juin 2022, à la demande du Ministre-Président, Ministre des Pouvoirs locaux et des Finances de la Communauté germanophone.

‡LW-CBGWQBEBE-HBGJAXV‡